

« *Je suis seule et j'aime à l'être* » :  
Lettres de Manon Phlipon (*M<sup>me</sup> Roland*)  
aux sœurs Cannet

Présentées et annotées par Cyril FRANCÈS

INTRODUCTION

Manon Phlipon est âgée d'à peine 13 ans lorsqu'en 1767 elle entame avec Sophie Cannet et sa sœur Henriette une correspondance qui durera jusqu'en 1780, date de son mariage avec Jean-Marie Roland de La Platière. Les trois jeunes filles se sont rencontrées chez les sœurs de la Congrégation, où elles étaient pensionnaires, et l'amitié avec Sophie, de loin la principale destinataire des lettres, fut immédiate. Manon reconnut en elle une *alter ego*, dotée d'une sensibilité aussi vive que la sienne et animée par la même curiosité intellectuelle : « Je sentis que je rencontrais une compagne, et nous devînmes inséparables. Je m'attachai avec cet abandon qui suit le besoin d'aimer à la vue de l'objet propre à le satisfaire : ouvrages, lectures, promenades, tout me devint commun avec ma Sophie<sup>1</sup> ». Une fois celle-ci retournée dans sa famille à Amiens et Manon revenue chez ses parents sur l'île Saint-Louis, l'échange épistolaire resserre et approfondit un lien également entretenu par les séjours réguliers des deux sœurs à Paris. En tout, Manon enverra plus de deux cents lettres, au rythme d'une par semaine lors de la période de rédaction la plus active entre 1772 et 1778. Elles offrent un tableau sans équivalent de l'intimité d'une jeune bourgeoise à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

---

<sup>1</sup> Manon Roland, *Mémoires* [1795], Paris, Mercure de France, 1986, p. 350.

La carrière politique et la destinée tragique de Manon Roland ont probablement valu à ces lettres leur passage à la postérité : soigneusement conservées par la famille Cannet, elles furent publiées pour la première fois en 1841 par Auguste Breuil<sup>2</sup> puis à nouveau en 1867 par Charles Dauban<sup>3</sup>, dans le sillage de l'intérêt suscité par les *Mémoires* de cette grande figure révolutionnaire. Ces deux éditions présentent néanmoins un texte largement remanié et corrigé ; seule l'édition de Claude Perroud, publiée en 1913, donne accès aux lettres originales, pour la première et dernière fois<sup>4</sup>. En effet, si la correspondance amoureuse ou politique de M<sup>me</sup> Roland a été régulièrement rééditée, celle avec les sœurs Cannet, quoique « peut-être l'un des chefs d'œuvre de notre littérature épistolaire » selon la formule de Brunetière<sup>5</sup>, ne le fut que par fragments<sup>6</sup>.

Nous en proposons ici un bref échantillon, quatre lettres écrites sur une période resserrée (1772-1774) qui n'ont aucune prétention à la représentativité mais qui, par leur mise en scène des fonctions et des enjeux de l'écriture épistolaire, touchent de près à la question de l'intime. La première lettre l'aborde même frontalement, en se présentant comme le lieu de partage d'une « intime confiance » avec la destinataire et comme un moyen d'exploration, par l'épistolière, du « plus intime de [son] âme » (lettre XXIII). D'emblée sont superposés la signification traditionnelle du terme, qui qualifie une relation à l'autre, et son sens moderne, émergeant à l'époque de la rédaction, qui désigne un rapport à soi. Plus largement, chacune des quatre lettres témoigne de la dynamique paradoxale d'une écriture à la fois tournée vers l'autre et centrée sur soi, qui obéit à une logique de communication relativement contraignante tout en étant soutenue par une démarche introspective qui en transgresse les normes. Si Manon est bien consciente que le « style épistolaire » n'est pas propre à aborder toutes les « matières » (LXI), elle n'hésite pas pour autant à présenter son âme « toute nue » (CLV), selon une formule qui ne se limite pas à un lieu commun rhétorique caractéristique de la lettre amicale : dans son exposition,

<sup>2</sup> Lettres inédites de M<sup>lle</sup> Phlipon (M<sup>me</sup> Roland) adressées aux demoiselles Cannet, Paris, Coquebert, 1841.

<sup>3</sup> Lettres (en partie inédites) de Manon Phlipon (M<sup>me</sup> Roland) aux demoiselles Cannet, Paris, Plon, 1867.

<sup>4</sup> *Lettres de M<sup>me</sup> Roland (1767-1780)*, Paris, Imprimerie nationale, 1913-1915.

<sup>5</sup> Ferdinand Brunetière, « Lettres de M<sup>me</sup> Roland », *Revue des deux mondes*, n° 376, mars-avril 1901, p. 473.

<sup>6</sup> Voir le petit recueil *Madame Roland, Lettres à une amie d'enfance*, éditée par Chantal Thomas, qui contient neuf lettres (Paris, Mercure de France, 1996).

cette âme cherche à se réfléchir, se comprendre et se ressaisir, faisant régulièrement dériver le « style épistolaire » vers une forme de journal intime.

Plus précisément, on peut distinguer deux dimensions de l'intimité au sein de la correspondance. La première s'établit par le truchement du regard de l'autre : le « théâtre du cœur » (XXIII) s'inscrit dans une « scénographie<sup>7</sup> » qui deviendra topique au XIX<sup>e</sup> siècle et dont la correspondance de Manon offre déjà une image quasi archétypale. L'épistolière n'hésite pas à se mettre en scène retirée dans la solitude de sa chambre, « près de [son] feu » et « inaccessible à l'univers » (CXCIV), ni à dramatiser les enjeux liés à la lettre lorsque l'une d'elles, contenant « des choses qu'il importe fort de ne laisser connaître qu'à l'amitié » (CLV), semble perdue et risque de tomber dans des mains étrangères. Ces « choses » peuvent paraître insignifiantes : le détail de sa « manière de vivre actuelle », de « l'emploi de [ses] journées » et de ses « sujets de chagrin » se révèle pauvre en aventures, seulement orné d'anecdotes liées à l'actualité (les mésaventures du jeune Necker, par exemple, dont il était question dans la lettre perdue). Le récit biographique se borne aux soucis domestiques – le manque d'argent et les pressions exercées par sa famille pour la marier – ou aux contrariétés du corps – une « mauvaise dent », un « étourdissement » et un sommeil agité (CXCIV) –, il exclut en revanche la confiance et le secret partagé. Ainsi les affaires du cœur sont-elles énoncées avec pudeur derrière l'écran d'un vers de Racine (LXI), le voile de formules évasives ou le masque d'un détachement badin (à propos de la maladie de Roland dans la lettre CXCIV).

Au-delà de ce maigre contenu factuel, ce sont les « épanchements affectueux » (CLV) qui donnent son prix à cette intimité offerte à autrui de manière parfois ostentatoire. Son dévoilement s'accompagne donc de la célébration des charmes de l'amitié et du « commerce délicieux » entretenu avec « une autre [soi]-même » (XXIII). Il offre le spectacle d'une proximité affective relayée par la spontanéité et l'intensité de l'écriture, c'est-à-dire par un « naturel » et un lyrisme qui se fondent parfaitement dans les normes du style épistolaire et dont la jeune fille a probablement trouvé le modèle chez M<sup>me</sup> de Sévigné<sup>8</sup>. Mais en surcroît de cette ouverture à l'autre, qui s'appuie autant

<sup>7</sup> Sur ce sujet, voir Brigitte Diaz et José-Luis Diaz, « Le Siècle de l'intime », *Itinéraires. Littératures, textes, cultures*, n° 4, *Pour une histoire de l'intime et de ses variations*, A. Coudreuse et F. Simonet-Tenant (dir.), 2009, p. 117-146 et Sandra Cheilan, *Poétique de l'intime, Proust, Woolf et Pessoa*, Rennes, PUR, 2015, p. 285-395.

<sup>8</sup> La découverte de M<sup>me</sup> de Sévigné est contemporaine de la rédaction des premières lettres à Sophie, comme le relatent les *Mémoires* : « Les lettres de M<sup>me</sup> de Sévigné fixèrent mon goût ; son aimable facilité, ses grâces, son enjouement, sa tendresse me firent entrer dans

sur la sincérité d'une parole en quête d'une communion sensible que sur l'usage de formes de discours socialement codifiées, la correspondance vise plus fondamentalement à une appréhension de soi dont les enjeux sont déterminés par un double impératif : « gloser toutes les sensations que j'éprouve » et « me rendre compte de mes idées par écrit » (LXI). Ce geste introspectif opiniâtre et passionné dessine une intimité qui, elle, repose sur un travail de formation de soi par soi et au sein de laquelle la relation amicale fait office de prétexte. Cette exploration du for intérieur est d'abord animée par la volonté d'unir la « tête et le cœur » pour mieux découvrir « l'unité du moi<sup>9</sup> », ambition encore singulière dans une correspondance privée des années 1770. Mais les deux exigences formulées par l'épistolière témoignent également du rôle central accordé à l'acte d'écriture dans cette entreprise de découverte et de mise en forme de la vie intérieure. Pour l'épistolière, la lettre se comprend comme l'instrument et le réceptacle d'une herméneutique de soi aussi patiente que raisonnée dont on peut dégager succinctement trois enjeux majeurs.

Le premier concerne l'appropriation et la fixation d'un moi perpétuellement changeant, emporté dans une coulée de sensations que les mots peinent à saisir et ordonner : « Combien ma situation varie ! Mille nuances opposées se succèdent rapidement : il faut être moi pour les sentir, et peut-être ne m'appartient-il pas de les peindre » (CXCIV). Ces fluctuations sont si rapides et si vives qu'elles évoluent au fil de l'écriture d'une même lettre : à l'évocation de Jean-Jacques Rousseau, l'état d'abattement initialement décrit par l'épistolière se métamorphose en enthousiasme : « mon âme s'émeut, s'anime et s'échauffe : je sens renaître mon activité, mon goût pour l'étude, pour le vrai et le beau en tout genre » (CXCIV). La mention de Rousseau met en lumière un deuxième fondement de cet exercice de subjectivation épistolaire, qui se définit comme l'aboutissement d'une pratique réglée de la lecture dans laquelle l'intellection des « idées philosophiques » – ou bien, dans les premières années, des principes de la religion – se conjugue à leur application concrète dans la vie morale. Ainsi une réflexion abstraite sur la sociabilité de l'homme, nourrie de la pensée des Lumières, s'achève en « tableau » de ce que serait pour Manon une

---

son intimité ; je connaissais sa société, j'étais familiarisée avec ses entours comme si j'eusse vécu avec elle » (*op. cit.*, p. 365). On voit que le charme exercé par la correspondance repose précisément sur l'illusion de pénétrer au sein de l'univers privé et du monde intérieur de l'épistolière.

<sup>9</sup> Brigitte Diaz, « De la lettre aux *Mémoires* : les fonctions autobiographiques de la lettre dans la correspondance de jeunesse de M<sup>me</sup> Roland », dans Marie-France Silver et Marie-Laure Girou-Swidorski (dir.), *Femmes en toutes lettres. Les épistolaires au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Oxford, Voltaire Foundation/Université d'Oxford, « SVEC », n° 4, 2000, p. 214.

union maritale selon ses vœux (LXI). Enfin, les lettres sont aussi l'occasion d'un regard rétrospectif sur le passé et permettent de lever les masques qui ont pu un temps entraver l'intelligence de soi : le long récit, dans la lettre XXIII, de la manière dont la jeune fille s'est affranchie de « l'esclavage » de « l'amour-propre » vaut comme un discours de la méthode puisque « l'effort courageux » qui la conduisit à se réapproprier son moi ne fait que s'amplifier dans la réflexivité de l'écriture épistolaire<sup>10</sup>.

Ce moi apparaît alors de manière dédoublée : il investit, d'une part, le présent de l'énonciation de ses « passions et ses chimères » (LXI), de ses élans sensibles et de ses enthousiasmes intellectuels, mais il s'établit, d'autre part, dans l'exercice d'un jugement à distance qui s'efforce de remonter au « principe agissant » qui est à la source de ses affections (XXIII). On pourrait sur ce point appliquer à la future M<sup>me</sup> Roland une remarque de Jean Starobinski à propos de Montaigne : « l'acte d'observer et de représenter fait lui-même l'objet d'une représentation<sup>11</sup> ». À la « vibration infinie » des cordes de la sensibilité que les lettres font retentir, Manon ajoute en effet la claire conscience de se portraiturer, même en « traits épars » (LXI), et use du regard de sa destinataire comme d'un prisme pour apprécier la valeur et la véracité de l'image ainsi dessinée. C'est en cela que l'écriture lui est indispensable, puisqu'elle seule semble capable de fixer la pensée et par-là de cerner une identité qui autrement échappe au langage : « Je suis plus habituée à penser qu'à parler, aussi je trace une expression mieux que je ne la prononce, et l'usage que j'ai adopté de me rendre compte de mes idées par écrit me donne pour les peindre et les étendre de cette manière une facilité que je n'aurais peut-être pas autrement » (LXI).

Cette attention portée à la justesse de l'expression explique sans doute que l'on ait pu apercevoir dans cette correspondance un « bout d'oreille d'auteur<sup>12</sup> ». Mais l'interpréter comme la marque d'un souci « littéraire » ou l'imitation d'une posture d'écrivain, c'est-à-dire comme le signe d'une facticité, serait probablement une injustice. Si la correspondance est bel et bien imprégnée d'un souci esthétique, celui-ci paraît avant tout porté par un impératif éthique : loin de tout narcissisme poseur, il s'agit d'établir dans le

<sup>10</sup> Notons qu'il n'y a là aucun solipsisme : l'aboutissement de cet effort est une sortie du « cercle étroit du moi personnel » et l'usage de ses ressources morales ainsi fortifiées au sein de l'espace public. Cette logique est évidemment entravée par les contraintes sociales pesant sur un « sexe faible et inepte » (LXI).

<sup>11</sup> Jean Starobinski, *Montaigne en mouvement*, Paris, Gallimard, « Folio », 1993, [1982], p. 67.

<sup>12</sup> Sainte-Beuve, *Portraits de femmes*, Paris, Didier, 1852, p. 192.

travail de la langue le rapport à soi le plus aigu et le plus juste possible. L'exigence de « bien penser et bien dire » (LXI) doit conjointement permettre à l'épistolière de « cultiver [ses] facultés » (CXCIV), de « jouir plus intimement » de soi et de connaître « le prix de l'être » (LXI). L'activité épistolaire donne forme à une existence qui sans elle s'apparenterait à un flux de sensations et d'événements insignifiants – huit jours sans écrire sont ainsi résumés : « j'ai rêvé, mal dormi, pleuré, cousu » (CXCIV). La profondeur, la valeur et l'intensité du vécu ne prennent donc leur pleine mesure qu'à travers l'espace d'intimité créé par l'écriture : peut-être est-ce en cela que ces lettres participent le plus radicalement d'une « révolution de l'intime ».

#### NOTES SUR LA PRÉSENTE ÉDITION

Nous publions le texte établi par Claude Perroud dans son édition des *Lettres (1767-1780) de M<sup>me</sup> Roland* (Paris, Imprimerie nationale, 1913-1915) qui en modernise l'orthographe et la ponctuation. Les manuscrits sont conservés à la Bibliothèque nationale de France (mss. NAF 1730).

## *Lettres*

### XXIII

À Sophie. – 24 ou 25 février 1772.

Du 24 ou 25 février 1772, à Paris.

L'indécision est plaisante. Je viens de finir ma lettre, et je n'ai pas d'autre place où je puisse la dater.

Je me suis dépêchée, ma chère et tendre amie, d'aller ce matin à la première grande messe, pour avoir un plus long intervalle jusqu'au dîné [*sic*], que je puisse te consacrer. Mon cœur tout ému volait au-devant de l'heureux moment où, faisant abstraction de toute autre chose, je viendrais goûter auprès de toi les douceurs de la confiance et de l'amitié. Mais quel fut mon chagrin lorsque, voulant mettre la main à l'œuvre, je m'aperçus qu'il me manquait du papier, et du monde pour en envoyer chercher à l'instant. Je fus tentée vingt fois de m'impatienter, heureusement je n'en voulus rien faire, je m'appliquai doucement à calmer mon trouble ; mais, comme mon désir était trop violent et me paraissait trop juste pour ne point le contenter un peu, je me saisis du premier papier que je trouve, peu inquiète de sa qualité, pourvu qu'il soit susceptible de recevoir les impressions que j'y tracerai et capable de te transmettre par là la connaissance de celles que tu produis sur moi.

Je ne prendrais la plume qu'avec douleur si j'étais attentive et sensible à l'impuissance où je suis de te faire connaître parfaitement les sentiments dont tu pénètres le plus intime de mon âme ; mais je te l'ai déjà dit bien des fois et je me plais à te le répéter encore, satisfaite de te persuader de la réalité de ma tendresse telle qu'il est possible de l'imaginer ; je sens un plaisir singulier à te chérir d'une manière dont tu ne peux m'avoir d'obligation, parce que tu ne saurais la connaître. Ne crains pas que mes expressions soient des nuances forcées qui grossissent les objets, donne l'essor à ton imagination,

elle ne pourra jamais te peindre assez vivement ce qu'il n'appartient qu'à toi de présenter et à moi de ressentir. Ah, ma chère Cannel! Laisse-moi savourer un instant avec réflexion la joie qui me transporte; ce n'est qu'auprès de l'aimable amitié que le cœur à son aise dépose toute contrainte et jouit des charmes de l'intimité; c'est à elle qu'il fait hommage de toutes ces productions, il lui présente même jusqu'aux fleurs que l'esprit, enfant badin, a été ravir aux Grâces en se jouant autour d'elles. La vérité, la candeur accompagnent ses démarches et y donnent ces agréments précieux qui en font le principal mérite. Je le vois régner dans ta lettre, ce caractère d'ingénuité inhérent à l'intime confiance, je veux y répondre avec la même sincérité, je t'ouvrirai mon âme, je t'y découvrirai tout ce qui s'y trouve de plus secret; rien ne doit être caché aux yeux d'une amie sage, tendre et vertueuse. Je passe rapidement sur le plaisir inexprimable que m'a causé ta lettre (je n'en finirais pas): il suffit de te dire que je l'ai lue seule<sup>13</sup>, et que, quoiqu'elle soit la plus longue de toutes celles que tu m'aies jamais écrites, je n'en ai pas encore trouvé qui m'ait paru si courte. Entrons en matière.

Nées avec des inclinations à peu près semblables, affectées des mêmes impressions, guidées par les mêmes principes, nous sommes dans des situations pareilles à bien des égards, et différentes à certains autres: mais développons ces pensées plus en détail.

Je n'ai pas été prévenue si tôt que toi, j'agis jusqu'à onze ans par cette espèce de raison encore enveloppée de ténèbres de l'enfance, quoique aidée cependant par une éducation religieuse dont les germes précieux étaient semés dans une terre qui leur ouvrait son sein, mais qui n'était pas encore capable de les nourrir de manière à leur faire porter des fruits qui eussent de la consistance. Ce ne fut qu'à cet âge qu'ils prirent des accroissements sensibles et si prompts que je m'étonnais moi-même du changement que j'éprouvais et de la révolution intérieure qui s'opérait en moi<sup>14</sup>. C'est précisément dans le temps où j'entraï au couvent (époque à jamais mémorable pour moi, puisque ce fut pendant le séjour que j'y fis que je trouvai ces deux trésors dont je ne

<sup>13</sup> C'est-à-dire sans ses parents, qui gardaient un œil sur cette correspondance selon un arrangement tacite avec leur fille, si l'on en croit les *Mémoires*: « Sans me demander à lire les lettres que j'écrivais à Sophie, ma mère était bien aise que je les lui laissasse voir. » (*op. cit.*, p. 402)

<sup>14</sup> Dans ses *Mémoires*, elle relie la naissance de sa dévotion, qui la poussa à demander elle-même à entrer en pension au couvent, à l'agression sexuelle dont elle a été victime de la part d'un apprenti de son père – ou plus précisément à l'aveu qu'elle fit de cet incident à sa mère: « Dès ce moment les idées religieuses me dominèrent; le règne du sentiment, hâté par leur concours pour ma trempé déjà précoce, s'ouvrit par l'amour de Dieu, dont le sublime délire embellit, conserva les premières années de mon adolescence. » (*op. cit.*, p. 335)

saurais assez estimer la valeur, je veux dire le goût de la piété et une véritable amie). Ma raison naissante sembla déchirer tout à coup le voile qui jusqu'alors l'avait dérobée à ma propre vue (pour ainsi dire) et la religion fit en moi des impressions profondes que ma première communion confirma, et auxquelles le raisonnement ne fit qu'ajouter dans la suite. Mon âme parut acquérir une nouvelle capacité pour goûter un bonheur solide et réfléchi qui jusque-là m'avait été inconnu ; je le partageai avec toi, tu devins une autre moi-même, la vertu et l'amitié s'aidèrent réciproquement. Ces principes se fortifièrent de plus en plus, du moins en théorie, car l'amour-propre réclama bientôt ses prétendus droits, mais il se cacha sous des dehors spécieux ; mon penchant naturel pour les plaisirs et les ornements de l'esprit m'entraîna de ce côté. Cependant mon goût pour le vrai et le sérieux me fit prendre heureusement le change sans que je m'en aperçus [*sic*]. Ce que je faisais dans l'intention secrète de m'enrichir la mémoire me forma le jugement en m'apprenant à raisonner ; je réfléchissais en moi-même, je m'envisageais intérieurement, je ne retrouvais plus ce doux calme qui avait fait mes délices, je ne pouvais me dissimuler que, si je n'avais rien à me reprocher dans ma conduite, je n'étais pas dans le cas de me féliciter de même sur la pureté des motifs ; l'inconséquence qui résultait de la contradiction de mes spéculations (dont la vérité me persuadait) avec le principe agissant qui me guidait me faisait honte ; le souvenir de cette aimable paix dont j'avais joui m'arrachait des larmes, je sentais que le respect humain, la crainte du monde commençait à vouloir m'asservir ; les faibles efforts que je faisais pour secouer mes chaînes m'apprenaient leur pesanteur. Que faire ? Une décision était absolument nécessaire, il m'était impossible de souffrir plus longuement cette opposition aussi ridicule qu'odieuse entre la conviction intime de l'esprit et les motifs secrets qui conduisaient les sentiments : des secours puissants, un effort courageux m'affranchirent de l'esclavage où je commençais à entrer, je repris ma première liberté, je vis renaître avec elle le bonheur dont j'avais éprouvé autrefois les premières impressions. Enfin, je puis dire avec toi que si je ne suis pas soustraite à l'empire de la vanité, je m'étudie sans cesse à n'en faire dépendre aucune de mes actions. Voilà, ma bonne amie, une peinture ingénue des révolutions dont mon cœur fut le théâtre ; voilà en quoi nous avons bien des traits ressemblants. Mais ce n'est pas tout. La circonstance critique et intéressante où tu te trouves demande que nous examinions de nouveaux rapports, nous en ferons ensuite un résumé qui puisse nous servir utilement. Tu es (pour parler vulgairement) dans une situation plus brillante que la mienne, tu es répandue dans un plus grand monde, et, par une suite nécessaire, tu es plus gênée, plus examinée, plus exposée à la

critique que non pas moi [*sic*], voilà en quoi nous différons. Ma société ordinaire est renfermée dans le cercle étroit de trois ou quatre parents et à peu près autant d'amis, dont la majeure partie ne voit aussi qu'assez peu de monde<sup>15</sup> ; néanmoins, il arrive assez souvent que, chez quelques-uns d'eux, je me trouve en société beaucoup plus nombreuse ; quant à la conversation, je n'aime, ainsi que toi, que celle dont l'histoire, les sciences et les nouvelles sont l'objet principal, mais l'extérieur timide que j'ai avec toutes les personnes en général que je connais peu est un voile qui me dérobe presque entièrement à leurs yeux. On lui attribue mon sérieux et mon silence ordinaire. Ceux qui ne me connaissent guère me pardonnent un peu sans m'aimer beaucoup ; néanmoins tous n'en jugent pas de même, j'ignore assez leur façon de penser, mais tout ce que je sais, c'est que, ne dissimulant point mes sentiments lorsque je me crois obligée de les manifester, on n'a pas de peine à les connaître lorsqu'on me fait parler.

Je me souviens à ce sujet qu'étant, il y a environ trois semaines, en grande compagnie, j'entendis derrière moi celui qui venait de me parler, pendant très peu de temps cependant, dire à un autre : « c'est une dévote ». Je t'avoue que je ne me trouvais point émue de la crainte de la censure qui put s'en-suivre ; je me sentis fort indifférente sur tout ce qu'ils pourraient en dire. Mais je conviens que je ne suis pas toujours dans cette disposition. Mon amour-propre n'est pas insensible à la raillerie, il est mortifié d'y donner lieu ; tout ce que je puis t'assurer, c'est que les sensations qui en résultent sont très promptement détruites par la réflexion. Tu peux juger par tout ceci que le plus vif instant de la crise où tu te trouves présentement est passé pour moi. J'ai essuyé d'aussi rudes assauts, et d'autant plus sensibles qu'ils choquaient vivement un amour-propre qui n'était pas mince ; tu t'élèveras au-dessus d'eux encore plus facilement que moi, qui ne me flatte point d'être entièrement hors de leur portée, et cela par la considération sérieuse des vérités dont tu es déjà pénétrée. Crois-moi, ma chère bonne amie, l'ouvrage n'est pas si accablant que tu pourrais te l'imaginer : une bonne et courageuse résolution, soutenue de fréquentes réflexions, t'affranchira, au moins en partie, de l'excès de sensibilité naturelle pour des jugements qui, considérés en eux-mêmes, dans leur objet et dans ceux qui les font, ne méritent pas que nous nous en affections ; je crois même

---

<sup>15</sup> Le cercle social de Manon Philipon est en effet plus restreint que celui de la riche famille Cannet, liée à l'aristocratie amiénoise. Au-delà des relations familiales, la jeune fille ne fréquente guère que la société des demoiselles de La Motte, cousine des sœurs Cannet, et celle d'artistes proches de son père.

qu'il ne faut pour cela qu'une force d'esprit, réservons la grandeur d'âme pour des choses plus graves.

La part que tu sais bien que je prends à tout ce qui t'intéresse, l'intime confiance qui règne entre nous, la tendresse que tu me portes, te feront peut-être désirer une exposition particulièrement détaillée de mes pensées sur le sujet dont nous nous entretenons : je suis trop portée de moi-même à te faire connaître jusqu'au moindre de mes sentiments, le tableau touchant de tes agitations me frappe trop vivement pour me refuser au plus sensible plaisir que je puisse éprouver, qui est de te communiquer tout ce que mon âme peut connaître ou sentir ; que ne puis-je t'être utile ! C'est l'objet de mes vœux. Ou plutôt non, puisses-tu<sup>16</sup> te trouver dans une situation où tu n'aies besoin du secours d'aucune créature ! Mais puisque dans cette vie il est bien difficile de s'en passer entièrement, c'est à l'amitié à remplir ce devoir. Ce ne sont que mes pensées que je te présente, tu en jugeras : pour y mettre quelque ordre, j'envisage l'homme sous deux points de vue, je veux dire comme homme et comme chrétien ; je trouve que ces deux qualités lui imposent d'étroites obligations, qui se réduisent en général à remplir exactement les devoirs de religion et ceux de la société. Ces deux devoirs généraux se touchent et s'unissent immédiatement, je crois seulement que les premiers doivent diriger les autres. Le christianisme ne détruit pas l'homme, il le corrige et le perfectionne ; son but, en le rendant véritablement vertueux, est qu'il soit agréable à Dieu et utile à ses frères. Comment peut-il leur être utile ? C'est non seulement en ne leur faisant jamais de mal, mais encore en leur faisant tout le bien qu'il est [*sic*] en son pouvoir : or, tout le monde ne se trouve pas dans le cas de lui rendre ces services signalés qui éblouissent les yeux des moins clairvoyants ; les magnifiques vertus, les actions d'éclat qui frappent le vulgaire ne sont pas celles qui présentent le plus souvent des occasions d'être exercées, mais la douceur, l'esprit de condescendance, le support de ses faiblesses, qui sont l'âme du christianisme et le charme de la société, sont aussi d'une nécessité absolue, parce qu'à chaque instant on se trouve obligé de les pratiquer, surtout les femmes, parce que celles d'entre elles qui ne connaissent ces aimables vertus que sous le seul nom de civilité donnent aux autres des occasions de les exercer au souverain degré. Si nous n'y prenons pas garde, ma bonne amie, nous courons<sup>17</sup> risque d'être trompées ; la paresse s'habille quelquefois en dégoût du monde, dont les rigueurs, les injustices nous rebutent tellement que nous trouverions plus aisé de nous en séparer que

<sup>16</sup> Nous modifions : « puisse » dans l'édition de Claude Perroud.

<sup>17</sup> Nous modifions : « courrons » dans l'édition de Claude Perroud.

d'y vivre dans un juste équilibre entre l'accomplissement des devoirs que nous lui devons en qualité de membres de la société et l'accomplissement de ceux que la religion exige de nous comme chrétiennes. Ne crois que pas que je veuille blâmer l'esprit de retraite que le christianisme nous recommande si fort, et auquel je suis moi-même très inclinée, mais je crois qu'il est des cas susceptibles d'exception, tel par exemple que celui d'une jeune personne qui, conduite par ses supérieurs, n'est pas décidément maîtresse de suivre son goût, ou bien celui où se trouve une autre qui par son rang, son état, est obligée de fréquenter beaucoup de monde. Il me semble donc, pour en venir au fait, que rechercher les compagnies et les fuir sont deux excès également blâmables en la dévotion civile, qui est celle qui nous convient. Lorsque rien ne nous oblige à y aller ou à en recevoir, demeurons avec nous-même, sachons nous y plaire, jouissons-y de la liberté de nous entretenir avec nos pensées; mais si la bienséance, les devoirs de notre état exigent que nous recevions ou rendions quelques visites, allons-y pour l'amour de Dieu, et voyons notre prochain de bon cœur et de bon œil, excusons ses fautes, supportons ses imperfections, gardons-nous de laisser retomber sur sa personne le mépris et la haine de ses défauts. Si la charité nous défend de prêter une oreille bienveillante au médiant, elle nous engage aussi à nous rendre petite avec les faibles, c'est-à-dire à nous prêter obligeamment à ces divertissements frivoles, tant qu'ils ne sont point un mal et qu'ils n'en deviennent point une occasion. Si la nature de ces amusements ne nous est pas agréable, faisons-nous une jouissance du sacrifice des désirs; que la vue du plaisir que nous procurons aux autres par notre innocente complaisance soit un sujet pour nous d'une sorte de plaisir délicat bien digne de satisfaire notre générosité. Je sais qu'il n'est point du tout facile de prêter ainsi son goût à toute sauce, mais enfin il faut nous vaincre, nous mortifier si nous voulons être chrétien [*sic*]; il faut nous accoutumer à tout ce qui n'est pas mal moral, si nous voulons être homme [*sic*], c'est-à-dire sociable<sup>18</sup>. Si l'intérêt de la vérité demande que nous exposions nos sentiments, faisons-le avec liberté et sans aucune crainte; mais si les circonstances ne l'exigent pas, ménageons encore notre prochain en lui épargnant une exposition quelquefois humiliante et jamais agréable, parce que la comparaison intérieure qu'il en fait avec les siens comme malgré lui les condamne.

Si, après toutes les précautions requises par la religion même, le monde n'est pas encore content parce qu'il ne peut pas se dissimuler que nous adoptons une piété qu'il n'ose pas désavouer, mais qu'il hait, tant pis pour lui;

---

<sup>18</sup> Les années 1772-1776 sont marquées par une intense lecture des philosophes des Lumières, dont on perçoit déjà ici l'influence sur la pensée de l'épistolière et qui la conduit progressivement à perdre la foi.

que nous importe, puisque nous avons rempli ce qu'il était en droit d'exiger de nous comme membre de la société. Ses jugements pourront-ils nous affecter? C'est ce qu'il me reste à examiner. Comment pourraient-ils nous être sensibles? Je ne le crois pas possible dans ce cas-là; premièrement, parce qu'ils ne peuvent avoir pour objet que des choses légères, frivoles, ou de bonnes qui lui déplaisent, et dans tout cela je ne vois rien qui soit capable de nous émouvoir, puisque le jugement en lui-même sera peu de chose en ce qu'il ne nous pourra suivre dans l'esprit des gens sensés sur l'estime desquels est réellement fondée notre réputation. Nous avons vu qu'il ne saurait être plus considérable dans son objet, le sera-t-il dans les personnes qui le porteront? Mais qui sont ceux qui relèveront de très faibles bagatelles ou de bonnes choses avec mauvaise intention? Ce sera cette espèce de gens guidés par la loi du caprice, conduits par les maximes du ridicule... Est-ce donc entre leurs mains que nous avons placé notre bonheur, pour souffrir que leur critique l'altère? À Dieu ne plaise que nous portions jusque-là la folle crainte de déplaire à des aveugles! Nous avons fait tout ce que nous devons comme homme et comme chrétien, crie qui voudra. Ce ne sera certainement pas les personnes raisonnables, qui, je l'avoue, sont le plus petit nombre, et peuvent être séduites ou entraînées; mais ou elles reviendront de leur erreur, ou la voix de leur conscience nous justifiera auprès d'elles intérieurement. N'abandonnons donc pas des principes qui ont fait et feront toujours notre bonheur.

Voilà, ma chère bonne amie, les productions naturelles d'un cœur naïf, d'un esprit franc; tu y reconnaîtras sans peine la sincérité de la confiance, la tendresse de l'amitié. Dis-moi ce que tu en penses, je ne puis t'assurer que des sentiments qui les ont dictés.

Je te dirai à ma première ce que j'aurai pu apprendre de M<sup>lle</sup> Cornillon<sup>19</sup>. Je crois devoir te dire que l'histoire de nos demoiselles est très vraie, mais non dans toutes ses circonstances. C'est M<sup>lle</sup> d'Aiguillon et la fille de l'ambassadeur de France à Londres qui se sont disputées sur la réputation et la probité de leurs pères: elles se sont battues en effet, mais M<sup>lle</sup> d'Aiguillon n'est blessée qu'au bras et l'autre au côté, toutes les deux très légèrement<sup>20</sup>. Ce que je remarque encore, c'est qu'on les dit très jeunes, n'ayant pas plus

---

<sup>19</sup> Une autre pensionnaire du couvent de la congrégation de Notre-Dame où les jeunes filles se sont rencontrées.

<sup>20</sup> M<sup>lle</sup> d'Aiguillon et M<sup>lle</sup> de Guînes, pensionnaires à l'abbaye de Panthemont, se querelèrent au sujet de leurs pères, tous deux rivaux dans des intrigues de cour, et décidèrent de se battre en duel: faute d'épées, elles usèrent de couteaux.

de douze ans. C'est un enfantillage. Je ne peux plus rien dire. Adieu, n'oublie pas la plus tendre des amies, donne-lui de tes nouvelles.

PHLIPON.

[...]

LXI

À Sophie. – 24 juillet 1774.

En t'embrassant de toute mon âme, ma très chère amie, je commence par m'entretenir de ta santé; l'indifférence avec laquelle tu m'en parles me prouve bien que tu supportes tes maux avec beaucoup de tranquillité, mais elle ne me rassure pas sur les suites qu'ils peuvent avoir. Mon existence est trop étroitement liée à la tienne pour que je n'éprouve pas les agitations d'une inquiétude involontaire quand je te sais dans une situation incertaine et fâcheuse; donne-moi de tes nouvelles, c'est par cette demande que je veux terminer un chapitre qui ne finirait pas de sitôt, si je voulais gloser sur toutes les sensations que j'éprouve à ce sujet: ne t'inquiète pas de remplir ta feuille si tu n'as rien à me dire ou que tu n'en aies pas le temps, quatre lignes de ta main qui m'apprennent que ton indisposition n'a pas de suite, voilà tout ce que je veux.

Maintenant que j'ai soulagé mon cœur de ce côté, je puis user de mon papier pour causer d'autres choses. Je meurs d'envie de te dire combien ta franchise me plaît, quels charmes nouveaux je lui trouve toujours quand tu t'exprimes avec cette naïveté qui sied si bien au sentiment, quel agrément elle répand dans tes lettres qui me sont plus précieuses que tu ne saurais imaginer puisque tu ne sens pas leur prix, à quel point ton commerce m'est délicieux, quels souhaits je forme pour en jouir plus intimement; mais je ne toucherai point ces cordes, leurs vibrations seraient infinies et t'étourdiraient jusqu'au bout de la lettre; ainsi rompant les voies sur cet article, je me rabats sur quelque chose de moins abondant.

Tu n'es pas de mon avis sur le sujet que je traitais il y a quelque temps, je n'en suis pas étonnée, peut-être ne sera-t-il pas toujours le mien<sup>21</sup>: il est singulier combien les circonstances influent sur nos façons de penser, et combien nos idées s'allient, se combinent et se différencient; ainsi, le contraste des opinions ne me surprend pas, fût-ce même sur les choses les plus évidentes, et le phénomène le plus étonnant, le moins croyable pour moi, serait deux

<sup>21</sup> La lettre du 7 juillet contient une longue dissertation sur les sens défendant l'idée que l'ouïe est le plus précieux des cinq.

hommes qui penseraient absolument l'un comme l'autre. Tu ne pourrais t'imaginer ce qui passe dans mon esprit à cet égard ; sans pouvoir développer et expliquer les causes de cette variété surprenante dans les idées comparées de chaque individu, j'en sens fortement la nécessité, le possible dans ce genre me paraît se perdre dans l'infini, et ses bornes inaccessibles. J'avoue que cette proposition dont tu ne t'accommodes pas est bien discutable malgré les raisons dont je l'avais appuyée en courant ; je ne la reprendrai point ici, puisque j'aurais bien l'air de parler toute seule, et que d'ailleurs le style épistolaire ne semble pas fait pour ces matières.

À propos de ceci, je dois chercher à te consoler de mon absence par quelques observations sur les qualités que tu m'accordes si généreusement ; tu me trouves une facilité à raisonner dont tu te crois privée et de laquelle tu espérais des avantages si nous vivions ensemble. Quant au premier article, je pense n'avoir plus que toi que l'habitude, dont l'acquisition ne te serait pas difficile si tu te trouvais dans le cas de la faire, et quant au second, je doute un peu que ton espoir fût bien rempli, voici pourquoi : par ma situation je suis plus habituée à penser qu'à parler, aussi je trace une expression mieux que je ne la prononce, et l'usage que j'ai adopté de me rendre compte de mes idées par écrit me donne pour les peindre et les étendre de cette manière une facilité que je n'aurais peut-être pas autrement. Il est vrai que j'ignore jusqu'à quel point pourrait tirer parti de moi une amie intelligente et chérie avec laquelle j'aurais toute confiance, car dans mon train de vie ordinaire je suis obligée de parler de choses qui m'intéressent peu et auxquelles je ne réfléchis guère.

Tu présumes, avec raison, que je prends plaisir à écrire et raisonner ; cela m'est nécessaire, c'est mon pain quotidien, j'en ai un besoin réel. Je me trouve une activité d'âme qui me tourmente lorsque je ne l'emploie pas, il me faut de l'application, mais une application forte, sans quoi je m'ennuie et m'inquiète malgré moi, comme ceux qui sont dans un lit sans pouvoir dormir. Je puis dire que je ne sais pas d'instant où je puisse répondre sincèrement si l'on m'interrogeait : « je ne sais à quoi je pense » ; j'imagine ou je pense, l'inaction me ferait mourir, mais je regrette presque toujours ce que j'ai imaginé, au lieu que je tire toujours quelque fruit de ce que j'ai pensé. Cette activité fait mon bonheur et mon tourment ; personne, je crois, n'est plus heureux que moi quand je suis bien occupée, personne ne sent plus vivement le plaisir de penser, et ne savoure mieux celui de la réflexion ; je connais le prix de l'être, je goûte mon existence, mais je me suis à charge sitôt que cette ardeur n'est pas toute [*sic*] employée. Si les âmes étaient préexistantes aux corps, et qu'il leur fût permis de choisir ceux qu'elles voudraient habiter, je t'assure que la mienne n'aurait pas choisi un sexe faible et inepte qui reste souvent

dans l'inutilité; cela te paraît bien fou, cependant mes raisons ne sont point extravagantes. Ma passion ou ma chimère actuelle (s'il faut l'appeler ainsi) est l'utilité générale; la vocation de l'homme, ce me semble, est la sociabilité, son premier devoir est d'être utile<sup>22</sup>. À mesure que mes idées s'étendent, mon sentiment se généralise. La première et la plus belle vertu à mes yeux aujourd'hui, est l'amour du bien public, celui des malheureux et l'ardeur à les secourir. C'est la chaîne qui lie tout dans l'univers moral et y entretient la vie, comme le mouvement dans l'univers physique; sans l'un et l'autre, tout resterait dans une uniformité pire que le chaos. Tu sens qu'avec ces idées et le principe d'activité, je ne dois pas estimer toute situation où, renfermée dans le cercle étroit du moi personnel<sup>23</sup>, on ne vit que pour soi sans avantage pour les autres; végétant sans fruit, comme ces plantes ingrates qui dérobent à la terre un suc nourricier propre à faire croître des êtres bienfaisants, ou vivant privées des moyens d'agir, semblable à l'oranger qui s'épanouit, parfume l'air et meurt dans un désert. Être connu, estimé, applaudi ne me paraissent que de faibles avantages, c'est un éclat qui frappe et éblouit sans toucher et sans satisfaire: vivre ignoré mais bienfaisant, sans autre témoin de ses œuvres que les heureux que l'on fait, se faire un bonheur du bien des autres, se pouvoir dire à soi-même sans orgueil: « je vis pour la félicité de mes semblables, tels qu'ils soient », voilà le sort qui me plaît et que j'envie. Tu peux juger combien cette façon de penser me rend plus délicate que jamais sur le choix d'un époux<sup>24</sup>; dans le tableau que je me fais du mariage j'y vois des peines infinies qui ne me semblent compensées que par le seul plaisir de former des êtres à la vertu, qui puissent devenir utiles à la société; ce plaisir l'emporte sans contredit sur les peines, mais pour le créer il me faut quelqu'un qui pense de même, et qui de plus, joigne à cette façon de penser la capacité d'élever dignement ses enfants;

<sup>22</sup> L'année 1774 correspond à l'éveil de la conscience politique de Manon, sous l'effet conjoint des événements du temps (la mort de Louis XV), de la lecture de l'histoire des républiques antiques et de la découverte de la philosophie politique des Lumières.

<sup>23</sup> L'expression revient presque vingt ans plus tard sous la plume de la mémorialiste emprisonnée qui médite sur « l'unité du moi personnel » (*Mémoires, op. cit.*, p. 395). Si la forme substantivée est en usage depuis le XVII<sup>e</sup> siècle, elle reste rare hors du contexte philosophique et peut prendre soit un sens moral, « l'attachement de quelqu'un à ce qui lui est personnel », soit philosophique, « l'individualité métaphysique de la même personne » (*Dictionnaire de l'Académie*, 1798). La formule de « moi personnel » nous semble ici renvoyer au premier sens, sans nécessairement désigner l'identité subjective de l'individu comme dans son emploi actuel.

<sup>24</sup> Les prétendants se multiplient à partir de 1772, tous refusés soit par une fille intransigeante sur les qualités morales et intellectuelles requises chez un époux, soit par un père inflexible quant à la fortune de son futur gendre.

car pour augmenter le nombre des hommes ordinaires, cela ne vaut pas la peine de se marier, j'aime cent fois mieux rester fille ; tels bornés que soient mes moyens, j'aurai toujours mon cœur qui me fournira des ressources pour secourir les malheureux, et bâtir mon bonheur sur celui que je pourrai procurer aux autres. En me présentant un mari, je suis dans le cas de faire les mêmes recherches et le même examen que ferait un homme qui, sentant tout le prix d'un excellent gouverneur pour son fils et se trouvant dans l'impossibilité de l'être lui-même, voudrait en trouver un tel, pour le lui donner ; de même, je sens la nécessité d'un second qui pense bien, et qui supplée à ce que je n'ai pas, pour élever des enfants comme je le veux. Ces conditions sont peut-être exorbitantes de ma part, au moins ne peut-on guère espérer de les trouver avec les autres qu'il faut encore, je l'avoue, mais mon système est fait à cet égard, je garde ma situation ; et si quelques idées philosophiques ne m'y découvrent pas tous les avantages qui y sont, j'ai ma religion qui me donne des lumières et des ressources à ce sujet.

Voilà une longue causerie sur des choses que je ne m'attendais pas à traiter ; près de toi, mon cœur s'ouvre et s'épanche avec délices, tu me donnes toute liberté, tu m'assures que ce qui vient de moi te plaît, tu vois combien j'en suis persuadée ; je ne m'impose aucune gêne, je te rends mes idées telles qu'elles viennent. Ce sont des traits épars dont tu peux former le portrait de ton amie en les rassemblant ; c'est mon but, je veux que tu me connaisses, que tu puisses entrer dans mon âme et lire tout ce qui s'y passe. Si tes regards sont fidèles, ils apercevront toujours pour toi la plus vive et la plus sincère tendresse. Tu me fais sentir fort habilement que bien penser et bien dire sont quelquefois indépendants de bien faire ; j'aime ta sincérité, elle m'oblige en me prouvant ton amitié, je veux la récompenser en te disant simplement que, si tu voyais ce qui se passe, tu serais contente de moi. Adieu, trop chère amie, que ne puis-je te dire bonjour en te serrant dans mes bras ! Je ne me hasarde pas à demander ce qui, pour sûr, me serait refusé, je fonde plus d'espoir sur tes voyages que sur les miens, mon cœur en souffre autant que toi<sup>25</sup>.

Adieu, très chère Sophie, souviens-toi que ton amitié fait la douceur de ma vie et que la mienne pour toi est au-dessus des événements, j'ose l'assurer dans toute la confiance et la sincérité de mon âme.

Je t'écris à la hâte ; je vais me sauver à la messe. Nous dînons ici en famille aujourd'hui.

---

<sup>25</sup> Si les sœurs Cannet venaient régulièrement à Paris, Manon ne semble pas s'être rendue à Amiens avant son mariage.

À Paris, aujourd'hui dimanche, 24 juillet 1774.

Que n'es-tu près de moi, ta présence me comblerait d'allégresse! Il est ici un objet que j'évite comme s'il m'était odieux<sup>26</sup> ; si l'on me demandait quelle aversion m'en éloigne, je pourrais répondre par ce vers de Racine :

Si je le haïssais, je ne le fuirais pas<sup>27</sup>.

CLV

À Sophie. – 15 décembre 1776.

Dimanche soir, 15 décembre 1776.

Je trouve ta lettre en rentrant ; je vous avoue, mes bonnes amies, qu'entre tous les sentiments que me donne la réception de vos nouvelles, celui qui m'occupe davantage présentement est l'inquiétude que nourrit l'assurance qu'une de mes lettres est égarée ; j'en suis troublée singulièrement, parce qu'elle contient des choses qu'il m'importe fort de ne laisser connaître qu'à l'amitié : c'est un de ces épanchements affectueux où l'âme s'ouvre toute [*sic*] entière, où l'esprit se confie sans ménagement et sans réserve ; elle est de trois ou quatre feuilles, dont une entière et plus pour l'amie Henriette, écrite avec cet attendrissement, cette vivacité dont je suis capable quand j'ai été émue par des témoignages d'amitié tels que ceux qu'elle m'avait donnés dans sa grande lettre à laquelle je faisais réponse. J'y fais un détail très exact de ma manière de vivre actuelle, de mes sujets de chagrin expliqués fort clairement, de l'emploi de mes journées depuis l'instant où je sors du lit jusqu'à celui où je m'y remets ; le tout est parsemé de ces certaines idées de philosophie qu'on ne met pas vulgairement au jour. Enfin, j'y joignis une anecdote importante par celui qu'elle regarde<sup>28</sup> ; c'est le récit assez léger d'une aventure de jeunesse

---

<sup>26</sup> Il s'agit de Pahin de La Blancherie, magistrat sans charge et aspirant écrivain, qui demanda la main de Manon à son père en 1773. Celui-ci refusa mais le jeune homme, dans l'attente d'une situation financière plus solide, continua sa cour, à laquelle Manon n'était pas insensible.

<sup>27</sup> Reprise d'un vers fameux de *Phèdre* (I, 1) : « Si je la haïssais, je ne la fuirais pas. »

<sup>28</sup> L'anecdote, finalement racontée dans la lettre CLVII (post-scriptum du 28 décembre), concerne Jacques Necker : elle explique que ce dernier dut, à 20 ans, quitter Genève et se réfugier en France après une liaison avec la femme de l'un de ses amis. Celui-ci, l'ayant découverte, tenta d'assassiner le futur ministre d'un coup de pistolet.

dans sa patrie, qui ne peut être connue que de très peu de monde et qui, par l'enchaînement des circonstances, se trouve la cause de son élévation présente.

C'était une de ces lettres du genre que tu les aimes, et telle que je ne la ferais peut-être pas de nouveau, parce que j'avais la tête remplie des objets auxquels je faisais réponse; j'étais émue par les circonstances et dans une disposition où je ne suis plus aujourd'hui. Je satisfaisais ton inquiétude sur la manière dont je pouvais rester seule si souvent et si tard. Je t'écrivis un samedi au soir que mon père ne rentra qu'à onze heures, je te parle de cette circonstance et de tout ce qui pouvait y avoir trait. Je suis désolée de cette maudite lettre! Je préférerais avoir souffert la privation de te confier mes peines à ce que d'autres en fussent instruits. Mon père est peint, dévoilé dans cette lettre; voilà ce qui me désespère. Mon âme y est toute nue; ce n'est pas là ce qui m'humilierait davantage, mais les folies de mon esprit y sont aussi consignées.

S'il faut qu'un hasard singulier l'ait fait décacheter à la poste, je ne suis consolée que parce qu'elle est sans signature, je me garderais bien de l'aller demander, parce que la petite anecdote regardant quelqu'un en place et n'étant pas tout à fait à son avantage, cela fait un certain louche assez désagréable [*sic*], quoique je lui rende bien justice en disant qu'aux yeux du public éclairé le mérite distingué de l'homme fait effacer, avec raison, les petites erreurs de la jeunesse. D'ailleurs c'est un fait rapporté par amusement, peu conséquent en soi... Mais déjà je condamne mon idée, elle manque de sens commun: jamais on ne décachète de lettres à la poste, et, quand la mienne l'aurait été, il n'y a aucun risque à la redemander. J'irai donc, ou je ferai informer à la poste, et je t'engage à faire de même à Amiens. Cette lettre est datée du samedi 23 novembre; je la mis moi-même à la boîte le matin du dimanche 24; tu aurais dû la recevoir le lundi 25, jour auquel M. Guérard vint me remettre la lettre de change.

Il faut qu'elle ait été perdue par un facteur, cas extraordinaire, ou remise à quelque domestique qui l'aura égarée, ou qu'elle ait été soustraite par la curiosité de je ne sais qui.

Tu devines à présent comment j'étais si étonnée et si impatiente de ne pas recevoir de tes nouvelles; je vous avais répondu en détail à toutes deux, j'étais entrée dans des explications intéressantes pour l'amitié, j'avais annoncé l'envoi des *Extraits*, où ce que j'ai joint se trouvait une suite à la lettre précédente; au lieu de tout cela, voici une lacune infinie de barbouillage dans notre communication, et, ce qui est bien pis, du temps de perdu. Je n'ai pas toujours le courage de conter certaines choses, cependant j'aime à t'en instruire: me voilà bien mortifiée par la perte des soins que j'avais pris.

Je vois bien, dans tes expressions, que tu ne m'as pas entendue. J'éprouve pour le moment un dégoût insupportable ; je ne te réponds pas, je t'écris pour me soulager, je ne parle que de ce qui m'affecte, je ne suis occupée que de cette maudite lettre. Il me tourmente, il me fâche de songer que quelqu'un soit instruit de mes sujets de chagrins, de la conduite de mon père pour parler clairement, et qu'il le soit par moi<sup>29</sup> ! Cette idée m'agite, il faut trouver la lettre ; recherche, adresse, fais comme tu pourras, tâte les gens qui t'environnent, pressens s'ils sont instruits, devine-les sans qu'ils s'en aperçoivent, vois aux domestiques. Je ne sais que penser. J'écris comme un chat, je cours à bride abattue, je vais à bâtons rompus, je ne sais ce que je dis. Je voudrais que tu eusses déjà cette lettre ; j'imagine que ma précipitation hâtera le courrier. Pardonne à ton amie ; demain j'aurai repris mes sens, et, riant peut-être de l'aventure, je réparerai aisément nos pertes ; mais je suis au moment, j'écris sur l'heure, et ce n'est rien moins que la raison qui mène ma plume : le tout part malgré moi, avec le désordre qui accompagne les affections vives : mille idées, réflexions, images, conséquences, etc., se présentent à la fois, assaillent mon esprit ; je ne puis démêler laquelle mériterait d'être écrite ; je me tais, mais sûrement je vous aime toujours. Adieu, mes amies.

Tu ne me parles pas des bracelets. J'ai envie de faire remettre seulement la pierre de manque ; ce serait assez mon avis.

Écris-moi bientôt, ne fût-ce qu'un mot.

#### CXCIV

À Sophie. – 16 novembre 1777, avec un *P.-S.* pour Henriette.

Dimanche, 16 novembre 1777, à 3 heures après-midi.

Je suis seule et j'aime à l'être : retirée près de mon feu, dans le fond de cette chambre que vous connaissez, je m'y tiens en paix avec mes réflexions et mon cœur. Je peux sans doute jouir souvent de cette situation, mais jamais aussi parfaitement tant que je sens quelqu'un dans la maison. L'idée de pouvoir être interrompue me trouble et m'incommode ; aujourd'hui tout est fermé, je suis inaccessible à tout l'univers. On a tant de choses à se dire, qui ne peuvent se trouver que dans la solitude ! C'est avec elle que l'on s'éclaire et se fortifie. Par

---

<sup>29</sup> Depuis la mort de sa femme en 1775, Pierre-Gatien Phlipon mène une vie dissolue, délaisse son atelier et perd beaucoup d'argent au jeu. La lettre suivante fait également allusion à sa situation financière de plus en plus précaire, qui l'amena à dilapider la dot de sa fille.

complaisance, imitation, exemple ou faiblesse, on prend insensiblement dans la société une légère teinte du goût et des opinions de ceux avec qui l'on se rencontre, et jamais l'on n'est moins soi qu'en vivant beaucoup avec les autres.

Le temps est serein, le ciel est pur, le soleil vif, l'air un peu froid ; je n'ai pas le courage de sortir pour le respirer. J'ai gardé la chambre toute la semaine, je ne me suis pas bien portée : on peut me mettre du nombre des gens dont le cœur fait mal à leur tête : tant de choses affectent le premier, que l'autre s'en ressent à la fin. Une mauvaise dent, de tristes souvenirs, des inquiétudes fâcheuses, c'est plus qu'il n'en faut pour déranger une machine ordinaire. J'éprouvai ce matin, en allant à la messe, une sorte de faiblesse et d'étourdissement, comme il arrive à ces convalescents qui sortent pour la première fois après une maladie sérieuse.

Je reçus ici, le jour de Saint-Martin, une petite assemblée de famille ; j'étais contrariée ; je souffrais d'un malaise et d'une tristesse dont on ne peut rendre raison, mais qui sont bien justifiés par mille circonstances, qui ne se peignent pas. Incapable d'une forte application, distraite avec chagrin, j'ai rêvé, mal dormi, pleuré, cousu ; ainsi se sont écoulés huit jours.

Je possède enfin une lettre, attendue depuis longtemps, et dont le retard ajoutait à mes peines<sup>30</sup> : tout blesse quand on est malade, et la mélancolie est une sensibilité douloureuse qui s'irrite des plus délicats froissements.

Combien ma situation varie ! Mille nuances opposées se succèdent rapidement : il faut être moi pour les sentir, et peut-être ne m'appartient-il pas de les peindre. Ceci aurait besoin d'un commentaire, le temps pourra le donner. La franchise et la délicatesse, portées ensemble à un certain degré, rendent difficile en bien des cas, et quelquefois obscure dans les expressions. Vous supportez votre amie avec tendresse, j'applaudis à votre indulgence et j'ai besoin de la mienne pour moi-même ; peut-être est-il vrai de cela, ce que je disais un jour de notre propre estime : « avec beaucoup d'équité, ce n'est pas la plus facile à obtenir ».

Nos projets sont évanouis : il est arrivé ce que j'avais prévu : trop peu d'ardeur et de ménagements à la fois dans les recherches n'ont pas disposé la personne favorablement. On n'a pas su faire adroitement sa cour, puis on a été trop vite au fait : la promptitude de la déclaration et la négligence de ce qui devait la prévenir a fait peur, entrevoir les motifs : la demoiselle, après avoir balancé, consulté, pleuré même, a fini par refuser. Mon père n'en paraît

---

<sup>30</sup> Il s'agit d'une lettre du frère de M. Roland de La Platière lui apprenant que celui-ci, vers qui ses sentiments la portent mais qui n'avait pas donné de nouvelles depuis près d'un an, sortait d'une grave maladie, ce qui expliquait son silence, et avait demandé à ce qu'elle fût informée de son rétablissement.

nullement fâché ; il est aisé de connaître que les intérêts de son cœur ne s'accordaient pas avec ceux de sa fortune, et qu'il se trouve soulagé de ne plus les avoir en opposition directe<sup>31</sup>.

L'ouvrage ne va point mal depuis un peu de temps ; s'il pouvait se soutenir ainsi, je cesserais volontiers de craindre, et je dirais de mes affaires ce que disait Montaigne des mœurs de son temps : « Si je pouvais planter une cheville à notre roue et l'arrêter en ce point, je le ferais de bon cœur<sup>32</sup> ».

Avec l'intrépidité que je me sens pour garder la marche que j'ai prise et les circonstances qui me sont particulières, mon avenir sera singulier. Mais tel qu'il soit, je le supporterai sans étonnement, sans abattement et sans oubli, dans l'un ou l'autre extrême<sup>33</sup>. Le sentiment de la contrainte où me mettront les préjugés des personnes dont la reconnaissance me rend l'obligée me faisait seul trouver des obstacles dans la résolution que ton amitié me rendrait si douce. Si je t'estime autant que tu m'aimes ? Sophie ! Peux-tu me faire cette question ? Est-ce une chose encore douteuse ? Je ne sais pas y répondre. Il est tels gens assez généreux pour faciliter ma retraite au couvent, ou pour me vouloir avec eux, qui ne me pardonneraient pas de choisir pour asile ce qu'ils appellent une maison étrangère, et ces gens-là ont sur moi les droits que peuvent donner les titres les plus sacrés pour un cœur honnête. Mais la situation supposée s'éloigne, et peut-être ne se trouvera-t-elle jamais, car mon père restant veuf, comment son infortune (même méritée) m'autoriserait-elle à lui ôter la ressource de mon bien, en me séparant d'avec lui ? Cette ressource serait faible, il est vrai, et dans pareil cas je pourrais être imprudente de la lui laisser ; mais je doute de trouver jamais en moi un courage assez froid pour me la conserver à ce prix. Au reste je me flatte actuellement de ne pas arriver à cette épreuve ; soit l'habitude de considérer les choses avec moins d'effroi, soit un espoir fondé sur une correction apparente, réelle ou passagère, que j'aime à imaginer, je ne pense pas me trouver à ce point, je ne redoute que le zèle de mes parents pour m'établir. Comme ils sont tout à fait incapables d'apprécier les convenances personnelles, je ne puis avoir que des disgrâces si leurs vues se déterminent sur un objet qu'ils jugeraient convenable à leur manière. Mais là s'arrête et finit

---

<sup>31</sup> Le père de Manon cherche depuis plusieurs mois à se remarier, pour des motifs avant tout pécuniaires.

<sup>32</sup> Montaigne, *Essais*, II, XVII, « De la présomption ».

<sup>33</sup> Au moment où elle écrit cette lettre, la situation de Manon est particulièrement incertaine : ses ressources sont minimes mais elle se refuse à céder aux pressions de sa famille qui lui présente plusieurs « bons partis ». Malgré les nouvelles qu'elle vient de recevoir de Roland, leur mariage lui paraît très hypothétique et elle ignore de quoi son avenir sera fait.

l'obligation de la soumission et la dépendance de leur obligée ; je n'immolerai jamais ma liberté, mon bonheur et ma vie aux opinions d'autrui, je les crois faits pour un meilleur emploi.

Je reçois des nouvelles de M. de S<sup>34</sup>. Il y a dans sa correspondance toute la finesse et la délicatesse d'esprit que sa critique t'a fait apercevoir ; il a de plus une sensibilité, une élévation d'âme qui le rendent estimable autant qu'il est distingué par les premiers avantages. C'est le Sage ressuscité ; je le retrouve en lui, mais plus facile et plus communicatif. Le clandestin de tout ceci me paraît plaisant et me fait quelquefois de la peine ; ce n'est pas le secret qui me fâche, à beaucoup près, mais c'est la ressemblance du moyen avec ceux qu'on prend pour d'autres fins qui me déplaît. Il faut toute l'estime que je lui porte et qu'il mérite, et enfin l'aveu d'un oncle, pour dissiper ma réputation<sup>35</sup>. Adieu, ma très chère, je t'entretiendrai mieux une autre fois ; je t'embrasse de tout mon cœur.

—

À Henriette<sup>36</sup>.

Lundi, 17 novembre 1777.

Il est donc vrai que l'enchaînement des circonstances détermine encore plus nos actions que le simple acte de la volonté ! J'écrivais hier à notre chère Sophie, bien résolue de ne pas quitter ma chambre et mon feu. Mignonne est rentrée<sup>37</sup> ; M. et M<sup>me</sup> Trude arrivent<sup>38</sup> ; il faut sortir et se promener. J'ai donc

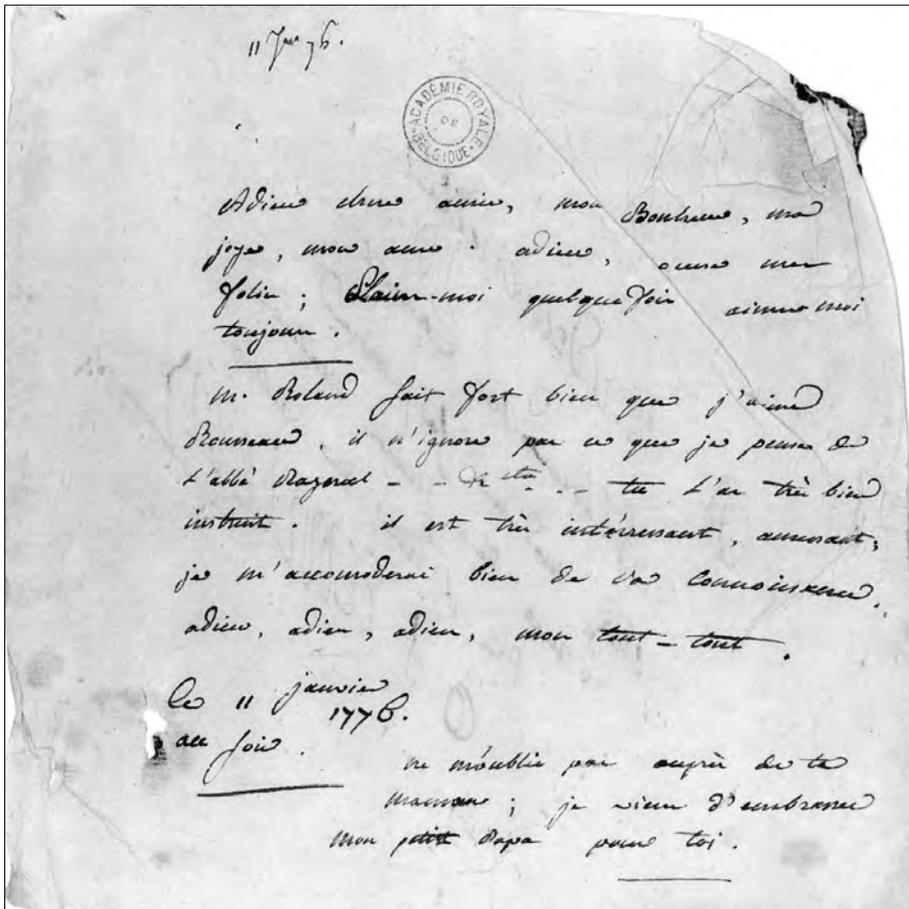
<sup>34</sup> Il s'agit de M. de Sévelinges, receveur de tabac à Soissons, veuf depuis peu et âgé de cinquante-six ans. La jeune femme entretint avec lui une correspondance nourrie, faite d'échanges philosophiques et, de la part de Sévelinges, de tentatives de séduction à peine voilées : au fil de ses célébrations des charmes des petites sociétés amicales et lettrées, il en vint à proposer à Manon de l'installer dans un pavillon de sa maison de Soissons pour « philosopher » avec elle. Le retour de Roland interrompit cette correspondance.

<sup>35</sup> L'oncle de Manon, apparemment en toute innocence, servait de coursier entre les épistoliers.

<sup>36</sup> Cet ajout, écrit sur le même feuillet que ce qui précède, s'apparente à un post-scriptum davantage qu'à une lettre à part entière.

<sup>37</sup> La « vieille bonne » des Roland, à laquelle Manon consacre les derniers mots de ses *Mémoires* (*op. cit.*, p. 522).

<sup>38</sup> M<sup>me</sup> Trude est la cousine de Manon Roland, « une de ces âmes que le ciel forma dans sa bonté pour l'honneur de l'espèce humaine », mais mariée avec une « espèce de rustre » (*ibid.*, p. 485).



Fragment d'une lettre de Manon Roland, à Sophie Cannel, daté du 11 janvier 1776, où elle parle de Rousseau: « M. Roland sait fort bien que j'aime Rousseau » (§ 2).

sorti avec cette compagnie, qui ne m'a pas quittée de tout le reste du jour et le soir en entier. L'exercice ne m'a point fait mal; l'aisance de la circulation s'est rétablie, les esprits se sont élaborés<sup>39</sup>; j'ai dormi paisiblement, et je me suis levée assez gaie. « En vérité, moi tout à l'heure et moi tantôt, sommes bien deux; mais quand meilleur, je ne puis dire ». Tu veux, ma chère Henriette, que je te réveille par mes douces communications, hélas! Plus riche en sentiment qu'en idées, j'agis pour toi avec plus de zèle que je n'écri-

<sup>39</sup> Il s'agit des esprits vitaux qui, dans le vocabulaire médical du XVII<sup>e</sup> siècle, désignent les esprits « élaborés » dans le cœur avant de se mêler au sang dont ils assurent la circulation. L'usage de ce terme, rendu obsolète par Bordeu dès les années 1740, a quelque chose d'étonnant sous la plume d'une lectrice très au fait de la pensée de son temps.

rais avec agrément. Tu vois que depuis quelque temps nous avons à peu près la même vie; je n'ai guère plus de ressources que toi dans mes alentours prochains; j'éprouve une disette de livres, et, ce qui est bien pis, une incapacité d'application qui me paraissent fort étranges. Je crois qu'il faut un peu de ces misères pour estimer tout ce que vaut une existence plus heureuse.

Mais parlons un peu de ce pauvre M. Roland; ce que tu m'en apprends me donne de l'humeur. Quoi! Après quinze mois d'absence et de fatigues, au moment du repos, quand nous nous attendons à le revoir, il tombe malade, et se trouve retenu peut-être pour tout l'hiver! Cette nouvelle m'affecte. Je l'estime assez pour désirer sa conversation, et pour redouter sa perte comme un accident<sup>40</sup>.

Je suis fâchée que tu trouves mes raisons mauvaises, mais je ne ferais pas les frais d'en chercher d'autres; je suis fort éloignée de regarder l'*Héloïse* comme un roman ordinaire<sup>41</sup>, j'y mets beaucoup d'importance par les vérités qu'il présente, et surtout à cause des sentiments qu'il inspire, mais je n'en approuve pas plus le procès que tu intentes à Rousseau sur son Volmar<sup>42</sup>. S'il arrivait qu'il eût exposé ses principes dans ceux de ce personnage, je ne pourrais prendre sur moi de le blâmer, parce que je conclurais, d'après sa façon d'écrire sur le contraire, qu'il a jugé que certaines vérités n'étaient pas faites pour tout le monde et je ne trouverais là que ma pensée. Ceci en dit peut-être beaucoup pour mon compte, tu le sens, et c'est un travers de plus à me pardonner. Je voudrais bien revoir encore toutes les œuvres de ce bon maître: au défaut des autres, je lis et relis ses *Discours*, son *Contrat social*, que je ne me flatte pas d'entendre d'un bout à l'autre. C'est un livre à étudier, non qu'il ne soit clairement écrit, mais parce qu'il renferme trop de choses pour que l'ensemble et la liaison puissent être saisis sans effort. En parlant de cet excellent Jean-Jacques, mon âme s'émeut, s'anime et s'échauffe: je

<sup>40</sup> Le ton détaché de l'épistolière, qui ne dit rien aux deux sœurs de la nature exacte de sa relation avec Roland, s'explique par les projets de mariage qu'Henriette caressait apparemment également avec cet ami de la famille Cannel.

<sup>41</sup> La découverte de Rousseau, tardive, intervient en 1776, après la mort de sa mère, lorsque l'abbé Leblanc lui met entre les mains *La Nouvelle Héloïse* pour la consoler de sa peine. Cette lecture eut une importance décisive pour la jeune femme, au point qu'elle fut, ainsi que l'écrit Gita May, « comme la révélation de son véritable moi » (*De Jean-Jacques Rousseau à M<sup>me</sup> Roland*, Genève, Droz, 1974, p. 45). Les *Mémoires* le confirment: « Rousseau me fit alors une impression comparable à celle que m'avait fait Plutarque à huit ans: il me sembla que c'était l'aliment qui me fût propre et l'interprète de sentiments que j'avais avant lui, mais que lui seul savait m'expliquer » (*op. cit.*, p. 464).

<sup>42</sup> On sait que Wolmar, « l'âme tranquille et le cœur froid » (IV, 12), incarne dans *La Nouvelle Héloïse* la figure du philosophe rationaliste.

sens renaître mon activité, mon goût pour l'étude, pour le vrai et le beau en tout genre. La vie me nourrit, le tableau s'égayé, j'approche, j'atteins l'enthousiasme, cette plénitude de sentiments d'où renaissent épurées les affections sans nombre qui font le bonheur de nos jours. L'amitié y gagne, je te chéris avec plus de vivacité, je t'en assure avec plus de charme, et, si je cesse de t'entretenir, c'est pour cultiver les facultés dont le premier exercice sera toujours de fortifier le lien qui nous unit.



Adresse de Sophie Cannel au verso de la lettre du 11 janvier 1776.